Procès Assa Traoré : poursuivie par quatre gendarmes pour diffamation et relaxée en première instance, la militante anti-raciste finalement condamnée en appel (MàJ)

06/04/2023 à 8h24



06/04/2023

Contrairement au tribunal qui l'avait totalement relaxée en 2021, la cour d'appel a reconnu une « faute civile » d'Assa Traoré à l'encontre d'une gendarme, qu'elle avait accusée en 2019, dans une tribune diffusée sur Facebook, d'avoir « menti » dans l'enquête sur la mort de son frère Adama (le 19 juillet 2016, après son interpellation). Elle a été condamnée à verser à l'adjudante 5.000 euros de dommages et intérêts et 4.000 euros en frais d'avocats.

[…]

CNEWS

Pour l'avocat de l'adjudante, Me Thibault de Montbrial, cette condamnation constitue « *un recadrage judiciaire salutaire, par lequel la cour d'appel de Paris rappelle que le militantisme d'(Assa) Traoré n'est pas un totem d'immunité pour raconter n'importe quoi sur les gendarmes* », rapportent nos confrères.

Et Me Rodolphe Bosselut, avocat de deux gendarmes, a salué le fait que contrairement à la première instance, « *la bonne foi* » d'Assa Traoré « *n'est reconnue principalement qu'en raison des liens familiaux* » entretenus avec son frère, « *la cour ayant souligné le caractère fragile de sa base factuelle* ».

[…]

Valeurs Actuelles

(Merci à Rémi)

08/05/2021

> *«Quand je vois les propos d'Eric Coquerel qui se met aux côtés des gens qui détestent la police, on préfère ne pas avoir le soutien de cette minorité», Matthieu Valet, secrétaire national adjoint du syndicat indépendant des commissaires de police dans #LaMatinaleWE pic.twitter.com/MdC4kqvp6T*
>
> *— CNEWS (@CNEWS) May 8, 2021*

07/05/2021

 « Il était important que ce procès se tienne publiquement, parce que c'est la première fois que les avocats des gendarmes peuvent, en se basant sur les éléments du dossier, démontrer que toute la thèse construite par la famille #Traoré est fausse » explique @MontbrialAvocat pic.twitter.com/h9uMA6OBUv

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) May 7, 2021

 "Nous considérons que la tribune #Jaccuse est diffamatoire. L'indignation et la douleur ne justifie pas que l'on dise des mensonges" explique Me Rodolphe Bosselut, avocat de deux gendarmes, pendant la suspension de l'audience du procès d'Assa #Traoré pic.twitter.com/l5dKRtBpJJ

— Amaury Bucco (@AmauryBucco) May 7, 2021

 Au TGI de Paris pour soutenir Assa Traoré

Elle a perdu son frère, mais c'est elle qui se retrouve au banc des accusés. En si peu de temps après un simple post Facebook, alors que depuis 5ans l'Etat traîne des pieds pour rendre justice et vérité pour Adama Traoré ! pic.twitter.com/WScNdNjZL9

— Eric Coquerel (@ericcoquerel) May 7, 2021

DIRECT INFORassemblement en soutien à #AssaTraore devant le TGI de Paris. pic.twitter.com/cbZqk7qfxs

— HORS-ZONE PRESS (@HZ_Press) May 7, 2021

> *Suite à un malaise, Assa Traoré a été prise en charge par le samu et conduite aux urgences ce matin. Le rassemblement prévu à 14h est maintenu.*
>
> *— La Vérité Pour Adama (@laveritepradama) May 7, 2021*

Twitter

> *"Droite à la barre, Assa Traoré a repris le discours qu'elle martèle depuis cinq ans : « Je suis juste une sœur qui a perdu son frère et qui demande la justice. »"*
> *RDV à 14h00 devant le TGI de Paris*https://t.co/T3XCwCNdai
>
> *— La Vérité Pour Adama (@laveritepradama) May 7, 2021*

06/05/2021

> *« #AssaTraore commence à nous les briser.*
> *Pour qui se prend-elle ?*
> *Elle croit que parce que #Noire, elle va avoir une justice sur mesure ?*
> *Pour #AdamaTraore, elle n'a qu'à attendre comme tous les Français victimes, souvent de certaines immigrations, que la justice se prononce ! » pic.twitter.com/wHxsAJHVrd*
>
> *— Jean MESSIHA (@JeanMessiha) May 6, 2021*

Le député LFI Eric Coquerel était

là pour la soutenir :

> *En 5ans, les policiers mis en cause dans la mort d'Adama Traoré n'ont jamais été mis en examen.*
>
> *Mais en moins de 2 ans, Assa Traoré est au banc des accusés pour diffamation. J'espère que sa relaxe prouvera qu'on peut avoir encore -un peu- confiance en la Justice.. ! pic.twitter.com/1uCJKdMz87*
>
> *— Eric Coquerel (@ericcoquerel) May 6, 2021*

A son procès en diffamation, Assa Traoré « assume clairement » sa tribune « J 'accuse ! » :

La militante comparaît ce jeudi et ce vendredi devant le tribunal correctionnel. Elle a fait l'objet d'une citation directe pour diffamation, délivrée par les gendarmes qui ont interpellé son frère, Adama Traoré, avant sa mort.

Pour l'avocat des gendarmes, «accuser, c'est clairement diffamer»

« Pour moi accuser, c'est clairement diffamer. La tribune tient des propos accusateurs, c'est indéniable », ironise dans sa plaidoirie Me Rodolphe Bosselut, l'avocat de deux des trois gendarmes. Brocardant « la modestie » du « parallèle avec Émile Zola », le conseil ne voit dans ce texte qu'une « longue suite d'accusations ». « Toutes les personnes qui, de près ou de loin, sont intervenues dans ce dossier font l'objet de griefs. Ils auraient tous conspiré, à leurs niveaux, pour empêcher la manifestation de la vérité », ajoute-t-il.

« Selon Assa Traoré, les gendarmes ont volontairement causé la

mort d’Adama. Et tout mis en œuvre pour entraîner sa mort […] Nous sommes au cœur d’une accusation d’une gravité manifeste », ajoute Me Bosselut. L’avocat dénonce le « parallèle étrange avec l’affaire George Floyd, quelqu’un qui a été immobilisé avec un genou sur le cou pendant près de 10 minutes ». « Il est insupportable pour les gendarmes que je défends d’entendre dire qu’ils auraient étouffé Adama Traoré », insiste-t-il.

Vendredi, le procès reprendra à 13h30, avec les plaidoiries des autres avocats des parties civiles, celle de la défense, puis les réquisitions.

Le Parisien

> *Fassin rhabillé pour l'hiver. pic.twitter.com/d8tO37dlTm*
>
> *— JOD (@jo_delb) May 6, 2021*

Sa tribune «J’accuse…!» sur Facebook :